

Justificatif généré le 19/04/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 19/04/2024
Département : (75) Paris (75)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/735962
N° d'annonce : 735962

MEESCHAERT CONSEIL IMMOBILIER

Société par actions simplifiée au capital de 37.000 €

Siège social : 33 AVENUE DU MAINE TOUR MONTPARNASSE 75015 PARIS

482 288 511 R.C.S. Paris

Suivant déclaration en date du 18 avril 2024, l'associé unique, la société FINANCIERE MEESCHAERT FM, société anonyme à directoire et conseil de surveillance, 30 Avenue Kléber 75016 PARIS, 342 857 273 R.C.S. Paris a décidé de dissoudre la société MEESCHAERT CONSEIL IMMOBILIER en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société MEESCHAERT CONSEIL IMMOBILIER à la société FINANCIERE MEESCHAERT FM.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du tribunal compétent.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Paris.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeRFcGhvT

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeRFcGhvT>

